

SYNDICAT
D'ETUDES ET DE REALISATIONS
POUR LE TRAITEMENT
INTERCOMMUNAL DES DECHETS
(S.E.R.T.R.I.D.)

Réunion du Comité Syndical

1.11

30 SEPT. 2003

du mercredi 24 septembre 2003

**Contrat d'entretien des portes
sectionnelles des quais de transfert de
Danjoutin et d'Etueffont**

RAPPORT

Présenté par M. Daniel FEURTEY
Vice-Président

Dans le cadre de l'exploitation des quais de transfert, il est nécessaire de confier l'entretien des portes sectionnelles à une entreprise spécialisée. Cette prestation porterait, pour chacun des sites sur la vérification et l'entretien des systèmes de sécurité, de manœuvre et de commande avec une fréquence bi annuelle.

Le montant de ces prestations est le suivant :

Danjoutin : 1466,00 € H.T. par an
Etueffont : 942, 80 € H.T. par an

Les projets de convention sont joints au présent rapport.

Il est demandé au Comité Syndical :

- d'APPROUVER les termes de ces deux conventions,
- d'AUTORISER M. le Président à signer les deux conventions à intervenir.

* * * * *

Après avoir entendu les explications de M. le Vice-Président le Comité Syndical, à l'UNANIMITE :

- APPROUVE les termes de ces deux conventions,
- AUTORISE M. le Président à signer les deux conventions à intervenir.

* * * * *

Ainsi délibéré au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., ladite délibération ayant été affichée, par extrait, le 1^{er} octobre 2003, conformément au C.G.C.T..

Pour extrait conforme

Le Président du S.E.R.T.R.I.D.



Emile GEANT

